

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schliesslich erwähne ich noch eine Rottweiler Münze, welche in Stümers Valvationsbuch 1595 abgebildet ist, die Zeichnung scheint mir aber ungenau zu sein.

Avers. + MO + NO + ROTWILEN Einköpfiger rechtssehender Adler in einfachem Kreis.

Revers. * SANCTA · CRVCE · VINC Reichsapfel mit der Werthbezeichnung 75.

Das Stück ist 2 Pfennig 1 Heller gewerthet.

ALBERT SATTLER.

Chronique

La Médaille du Tir cantonal de Genève 1882.

La ville de Genève vient d'ajouter une nouvelle étoile à la collection de ses médailles de tir. A côté des trois beaux écus de l'*Arquebuse 1875*, *du tir cantonal de 1877* et *du tir de 1881*, vient donc prendre place celui de 1882, dû au burin de notre collègue, M. C. Richard.

La composition est belle et simple et l'exécution d'une netteté qui fait honneur à M. Richard; celui-ci du reste, n'en est pas à sa première preuve de talent.

Voici la description de cette belle pièce :

Droit. En cercle : SOCIÉTÉ CANTONALE DES CARABINIERS GENEVOIS, puis en sens contraire : * 4^{me} TIR CANTONAL. 1882. * Dans le champ un cartouche ovale, orné, aux armes de Genève (sommées de la devise : POST TENEBRAS LUX), brochant sur deux carabines et deux drapeaux (fédéral et genevois) en sautoir. Le tout est sommé d'un soleil flamboyant au milieu duquel J H S, et accosté d'une branche de chêne et d'une branche de laurier reliée par un nœud de ruban; au-dessous de ce dernier C. R. (signature du graveur C. Richard).

Revers. Sujet allégorique, représentant le génie de la Paix debout, s'appuyant du bras droit sur une colonne autour de laquelle est une branche de lierre. Il est ailé, coiffé du bonnet phrygien, tient de la main droite une branche d'olivier, de la gauche une coupe; à droite à ses pieds une corne d'abondance d'où s'échappent des fleurs, une charrue, une roue d'engrenage, un vase antique. A gauche un jeune homme debout, le pied droit sur la plus élevée des deux marches sur lesquelles se

tient la Paix. De la main droite il tend une palme, de la gauche, il tient sa carabine sur l'épaule gauche. A l'arrière-plan, vue de Genève, l'angle de l'île Rousseau, le pont du Mont-Blanc, etc. Sur la dernière marche, en creux : D'APRÈS LEYSALLE ; à l'exergue : C. RICHARD. F. Diamètre : 43 millim.

Bronze, argent et or.

Les exemplaires *en or*, prix de 1,000 points, ont, nous a-t-on dit, une valeur de 200 fr., mais comme il ne nous a pas été donné encore de pouvoir en examiner un exemplaire, nous ne pouvons en indiquer exactement le poids.

Les exemplaires *en argent*, pesant 32 grammes, étaient donnés comme prime pour 40 points.

Nous donnerons à l'occasion la description des médailles diverses frappées pour ce tir cantonal.

Le Concours international de musique qui a eu lieu également à Genève du 12 au 14 août a donné lieu à la frappe d'une quantité de petites médailles *de camelotte* dont la plupart étaient tellement mal faites que ce serait trop d'honneur d'en parler ici.

Nous donnerons dans notre prochain fascicule la description de la médaille d'or distribuée à MM. les Directeurs des Sociétés de chant et de musique.

Au sujet de ces différentes fêtes de tir et de musique, nous réitérons notre invitation aux graveurs qui éditent des médailles de bien vouloir nous en communiquer deux exemplaires avec quelques indications; nous ne manquerons pas d'en donner la description, mais il ne nous est pas toujours possible d'assister à toutes ces fêtes ni même de nous procurer *toutes* les différentes médailles que l'on y vend et nous pourrions souvent, sans la moindre intention, décrire une médaille médiocre et oublier celle qui mérite le plus d'être connue, et ainsi blesser son auteur. Le sacrifice de deux exemplaires n'est pas énorme et par notre organe les amateurs sont mis à même de se procurer tout ce qui paraît.

Malgré nos invitations réitérées, peu de graveurs ont fait droit à notre demande. M. Wilh. Mayer, à Stuttgart, par contre, nous a expédié des spécimens de médailles étrangères dont nous donnons ci-après les descriptions. N'ayant joint aucune indication à son envoi, nous ne pouvons donner que la simple description des coins, tout en le remerciant d'avoir pensé à notre collection où les dites médailles iront prendre place.

La première est un souvenir de l'exposition de Francfort s/M. 1881.

Droit. Entre deux cercles perlés la légende : ALLGEM. DEUTSCHE PATENT & MUSTERCHUTZ AUSSTELLUNG *

Dans le champ le bâtiment de l'Exposition.

A l'exergue : FRANCFORT A/M || 1881.

Revers. Cercle perlé; à l'intérieur : ERINNERUNG AN FRANKFURT A/M. || 1881.

Dans le champ, la Gloire, couronnée de laurier tenant l'enseigne allemande de la main gauche et posant une couronne de laurier sur un médaillon de l'empereur Guillaume qui se trouve à sa droite. Celui-ci montre la tête de l'empereur entouré de la légende : WILHELM DEUTSCHER KAISER. A gauche, vers le bas : WIL. MAYER STUTTGART.

Etain, diamètre : 46 millim.

Cette médaille est d'un travail fort soigné.

La seconde est une médaille frappée pour l'*inauguration du nouvel hôtel de ville de Paris*.

Droit. Ecusson de Paris, sommé de la couronne murale et accosté d'une branche de chêne et d'une branche de laurier. Au dessous une banderolle flottante sur laquelle la devise de la ville de Paris : * * FLVCTVAT NEC MERGITUR * * Le tout entouré d'un cercle perlé.

Revers : INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE. Vue de l'Hôtel de ville actuel, orné d'oriflammes.

A l'exergue en deux lignes : PARIS, LE 13 JUILLET || 1882.

Etain. Diamètre : 46 millim.

Médaille également fort soignée.

La troisième a été frappée en 1880 pour le 50^{me} anniversaire de l'indépendance belge.

Droit. Sur un ruban flottant : INDÉPENDANCE BELGE. Au dessous deux médaillons ronds. Le premier montre la tête de Léopold I tournée à droite avec la légende : LÉOPOLD I, ROI DES BELGES, le second montre la tête de Léopold II, également tournée à droite et entourée de la légende : LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

Entre les deux médaillons 1830-1880, puis deux branches d'olivier reliées par la tige, formant couronne autour des deux médaillons et allant se terminer dans les plis du ruban.

Revers. Trophée d'armes et d'attributs divers se rapportant à l'histoire belge. Au milieu la Constitution de 1830, représentée par deux tables de lois sur lesquelles on lit : CONSTITUT. || BELGE || 1830 || I || ≡ puis sur la table de gauche : II ||

≡ ≡ III ≡ ≡ IV ≡ ≡ V ≡. A droite un tambour, une pièce de canon, un caducée, une branche d'olivier, deux drapeaux et un fusil avec sa baïonnette ; à gauche, le lion belge de face, couché sur un livre ; derrière lui l'extrémité d'un faisceau d'armes ; au dessus un sabre et deux drapeaux. Au dessus de la Constitution, la couronne royale accostée de deux sceptres et sommée d'un L rayonnant.

Au bas, un ruban sur lequel la devise belge : L'UNION FAIT LA FORCE, puis au milieu la croix d'honneur.

Etain, diamètre : 41 millim.

— La quatrième enfin, n'étant accompagnée d'aucune indication écrite et les légendes ne pouvant éclairer suffisamment l'amateur sur la désignation de cette médaille, nous en donnons la description pure et simple, d'autant plus qu'elle nous paraît composée de deux coins ayant servi à frapper deux médailles, et que par conséquent celle-ci ne peut être considérée que comme *un essai*.

Droit. ERNST HERZOG ZU SACHSEN ALTENBURG. Tête du duc, regardant à droite.

Revers. Vue de Zurich (???) ; à l'exergue : ZURICH.

Etain. Diamètre : 33 millim., à bélière.

H.

LA VALLÉE. — Il y a quelques années que, sur un pâturage près de la sommité du Risoud, des taupes, en fouillant le sol, amenèrent à la surface quelques pièces de monnaie. Un minage fait en cet endroit fit découvrir un grand nombre de ces pièces remontant à l'époque romaine et portant les effigies de plusieurs empereurs.

Il a quelques semaines, des ouvriers, occupés à extraire du sable à proximité du village de l'Abbaye, ont mis à jour un pot d'étain rempli de pièces de différentes valeurs. Le pot d'étain a été brisé par l'accroissement de la racine d'un arbre, mais la monnaie est assez bien conservée. Ces pièces, dont quelques-unes paraissent être en argent, portent l'effigie et la croix blanche de Savoie. Leur dépôt dans cette gravière doit remonter à au moins 350 ans. *(Gazette de Lausanne.)*

Trouvaille de Bractées à Bâle. — Vers le milieu d'avril passé on a fait à St-Jean, à Bâle, la découverte d'un vase de terre contenant environ 2,600 monnaies diverses, dont la plus grande partie sont des bractées.

M. Achille Burckhardt, à Bâle, a bien voulu nous communiquer un article très-intéressant sur cette trouvaille et y joindre les dessins des principaux types.

Nous aurons le plaisir de publier ce travail dans l'une des deux prochaines livraisons qui paraîtront ensemble.

En attendant, tous nos remerciements à M. Burckardt pour son intéressante communication

Bibliographie

Le *Bulletin* a ouvert dans son N° 4 la ronde de nos médailleurs nationaux à juste titre par une esquisse sur le *chevalier de Hedlinger* d'après Ch^e de Mechel. Comparaison faite, il me semble que le travail de Mechel est plutôt un remaniement malheureux de la biographie (édition française) que donne Léonhard Meister dans son ouvrage : *Helvetien's berühmte Männer* avec portraits par Pfenniger, Z. et W. 1784-99, où il a lu le nom de Belenz, qui est l'allemand de Bellinzone, laissé tel quel dans la traduction, pour Bolenz, parce qu'il y a la lettre e un peu avariée on peut lire Bolenz. Hettlingen, vassal des comtes de Kybourg et non pas de Lenzbourg, se trouvait alors où il est encore aujourd'hui, dans le canton de Zurich. (L'on ne saurait reproduire, mais dûment corriger des erreurs de ce genre). — Ajoutons que Meister a reçu les matériaux de sa notice de Jean-Gaspard Fussli, qui auparavant avait publié un catalogue raisonné des médailles de Hedlinger. Mais ce n'est pas le but principal de ces lignes : *Hedlinger* ou *Hettlinger*, suivant l'éthymologie ou l'origine, a trouvé aujourd'hui un biographe digne de lui, Il vient de paraître chez Benziger frères, à Einsiedeln, le 37^e vol. du *Geschichtsfreund*, organe de la Société historique des cinq cantons, qui contient outre un portrait bien réussi, la première partie de la biographie du médailleur *Hedlinger*, sortie de la plume de M. Joh. Amberg, pasteur à Inwil. Ce n'est pas une simple esquisse écrite à la hâte, mais une étude profonde basée sur des recherches minutieuses, un tableau achevé de notre artiste classique qui méritait le titre de noblesse à tout égard : ΛΑΓΩΝ, « honnête et simple, » telle était sa devise qu'il a gravée dans le coin au-dessus de son auto-portrait. Aussi, et ce qui est caractéristique, il a récompensé par son attachement fidèle à la cour de Suède les